



CONTRAT TERRITORIAL EAU ET CLIMAT

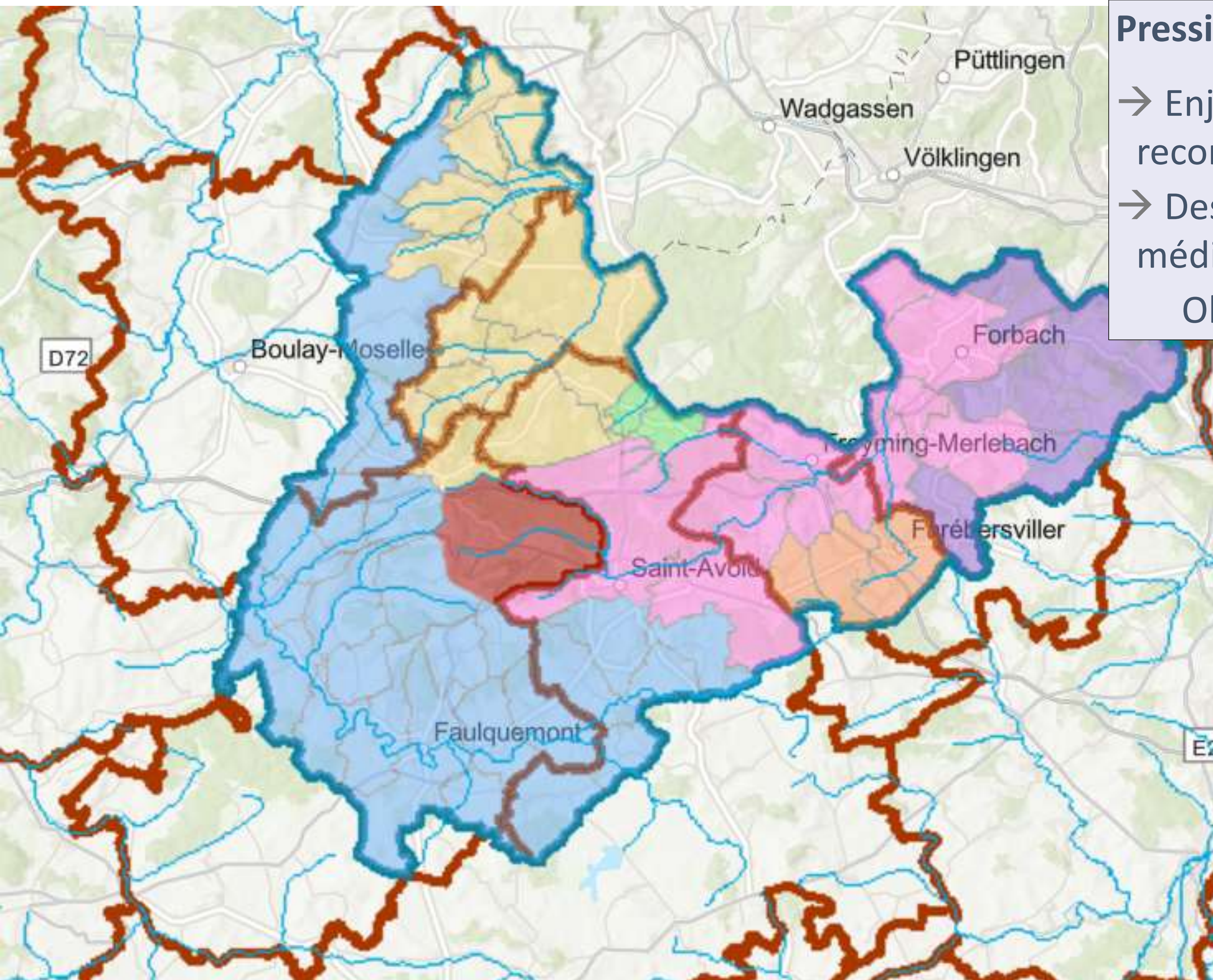
VALLÉE DE LA BISTEN

Jean-Luc WOZNIAK, Vice-président du SAGE Bassin houiller

14 février 2024

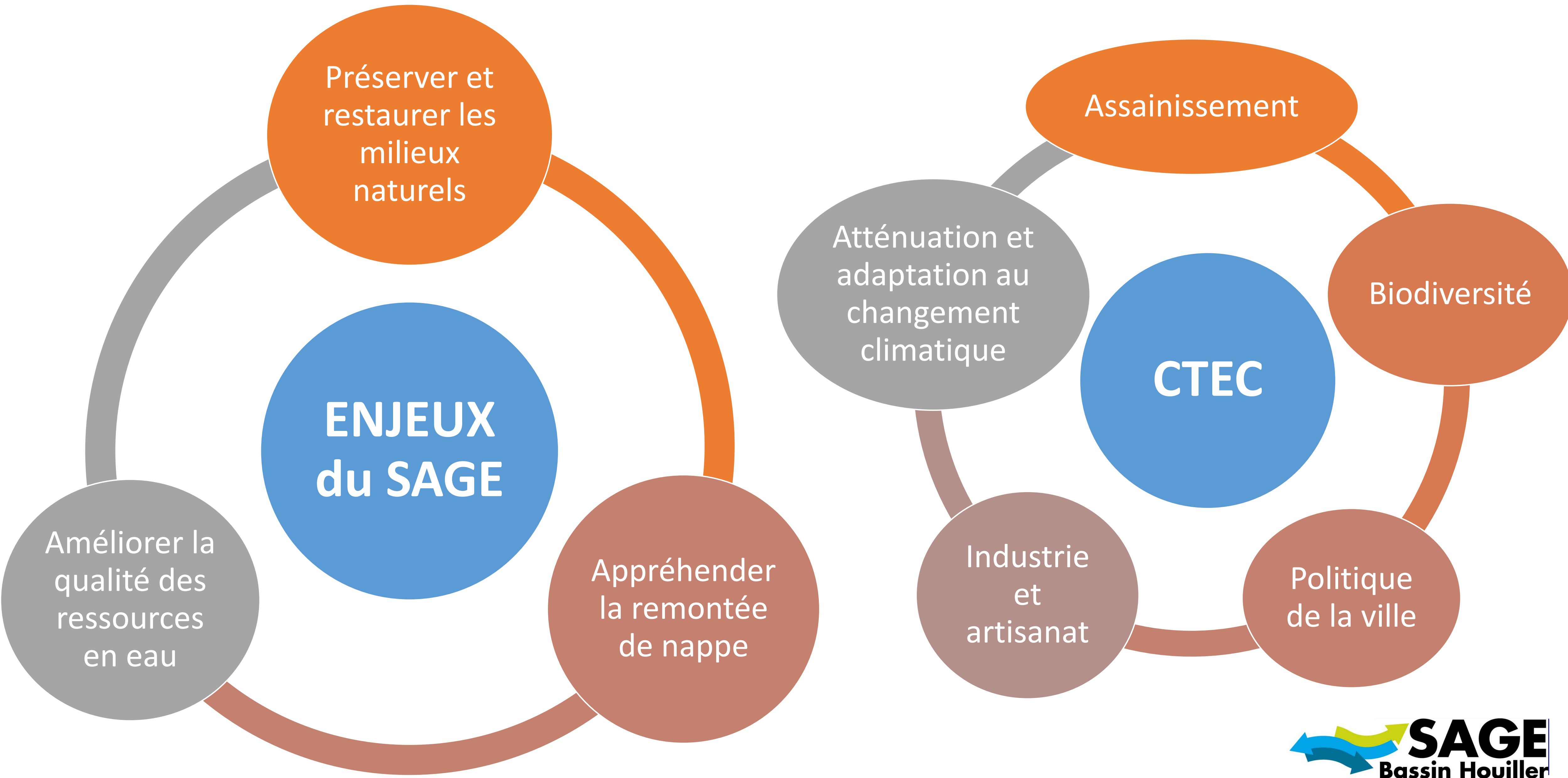






Pressions industrielles et urbaines :

- Enjeux zones humides / reconstitution de la nappe
- Des cours d'eau de qualité médiocre, voire mauvaise : Objectifs Moins Stricts





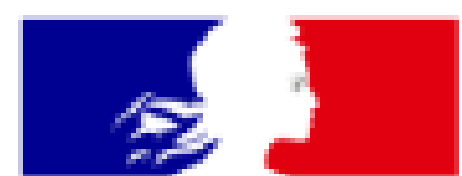
sagebh@grandest.fr

Sophie THIBAUT de CHANVALON, animatrice et chargée de mission eau et résilience

Sophie.thibaultdechanvalon@grandest.fr 03 87 31 81 46

Emilie LEOEUF, animatrice

Emilie.leboeuf@grandest.fr 03 87 33 67 10



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le PAOT

**Réunion de
présentation des CTEC
sur la Bisten**



PRÉFET
DE LA MOSELLE

Liberté
Égalité
Fraternité

De la DCE au PAOT

Quel document et à quelle échelle ?

Qui élabore ?

Quel contenu ?



Institutions
européennes

Comité de
bassin
Préfet de
bassin

Préfet

Objectif imposé = bon état des eaux partout en 2015 + réduction voire suppression des émissions de substances

Plan de gestion : fixe le niveau et délai requis pour atteindre l'objectif

Définit les actions à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif (périodicité de 6 ans)

Décrit qui fait quoi, où et quand concrètement sur le terrain (feuilles de route annuelles)

Ambition

Moyens

Déclinaison
concrète



État écologique Bisten

Etat écologique (SDAGE 2022-2027) Mauvais ■ Indice de confiance Elevé

Sous groupe	Etat sous groupe	Nom paramètre (ou EQ)	Etat actuel	
Biologie	Mauvais	Diatomées	Moyen	■
		Invertébrés	Mauvais	■
		Macrophytes	Mauvais	■
		Poissons	Indéterminé	■
		Phytoplancton	-	
Paramètres généraux	Médiocre	Acidification	Très bon	■
		Bilan Oxygène	Médiocre	■
		Nutriments	Médiocre	■
		Température	Très bon	■
		Transparence (Plans d'eau)	-	
Polluants spécifiques de l'état écologique (PSEE)	Moins que bon	2,4-D	Très bon	■
		2,4-MCPA	Très bon	■
		Aminotriazole	Bon	■
		AMPA	Bon	■
		Arsenic	Bon	■
		Chlortoluron	Très bon	■
		Chrome	Très bon	■
		Cuivre	Bon	■
		Diflufénicanil	Bon	■
		Glyphosate	Bon	■
		Métazachlore	Très bon	■
		Nicosulfuron	Bon	■
		Oxadiazon	Très bon	■
		Tébuconazole	Très bon	■
		Thiabendazole	Très bon	■
Zinc	Moins que bon	■		

État chimique Bisten

Etat chimique SDAGE (2022-2027)

Moins que bon



Indice de confiance

Moyen

Liste des paramètres déclassants

Substance non
ubiquiste

Fluoranthène ; Nickel ;

Substance
ubiquiste

Benzo(a)pyrène ; Benzo(b)fluoranthène ; Benzo(g,h,i)pérylène ; Mercure ; PFOS ;

Compléments

Nombre de paramètres surveillés (sur 54 possibles)

50

Pas de mesures réalisées sur support biote pour l'évaluation de l'état SDAGE 2022-2027



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pressions Bisten

Pressions significatives identifiées sur la masse d'eau et types d'impact (SDAGE 2022-2027)

Pressions significatives

Agriculture (pesticides)	○
Altération hydrologique	□
Altérations physiques	◇
Autres rejets (élevages)	△▽
Continuité	◇
Dépôts atmosphériques	○
Pollution historique	○
Populations non raccordées	△▽
Pressions inconnues	▽
Rejet de STEU urbaine	○△▽
Rejets industriels	○△▽
Temps de pluie (déversoirs d'orage)	○△▽

Légendes associées aux types d'impact	Type d'impact	Type d'impact (groupe)
	Contamination par des substances prioritaires	○
Enrichissement en nutriments	△	Macropolluants
Enrichissement organique	▽	Hydromorphologie
Habitats altérés par l'hydrologie	□	
Habitats altérés par la morphologie	◇	



PRÉFET
DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Objectifs d'état Bisten

Etat	Etat actuel	Objectif	Echéance	Motifs de report de délai
Ecologique	Mauvais	OMS	2027	FT
Chimique (hors ubiquistes)	Moins que bon	Bon état	2033	FT
Chimique	Moins que bon	Bon état	2039	FT, CN

Paramètres de l'état écologique faisant l'objet d'un objectif moins strict en 2027

Ammonium; Bilan Oxygène; Diatomées; Invertébrés; Macrophytes; Nitrites; Orthophosphates; Phosphore total; Zinc;

Paramètres de l'état chimique faisant l'objet d'un objectif moins strict en 2027

Paramètres de l'état chimique faisant l'objet d'un report de délai de l'atteinte du bon état

Non modifiés par la directive 2013/39 Mercure ;

NQE modifiée par la directive 2013/39 Benzo(a)pyrène ; Benzo(b)fluoranthène ; Benzo(g,h,i)pérylène ;
Fluoranthène ; Nickel ;

Introduits par la directive 2013/39 PFOS ;



PRÉFET
DE LA MOSELLE

Liberté
Égalité
Fraternité

Mesures PdM et coûts Bisten

Liste des mesures inscrites au programme de mesures 2022-2027 et coûts associés

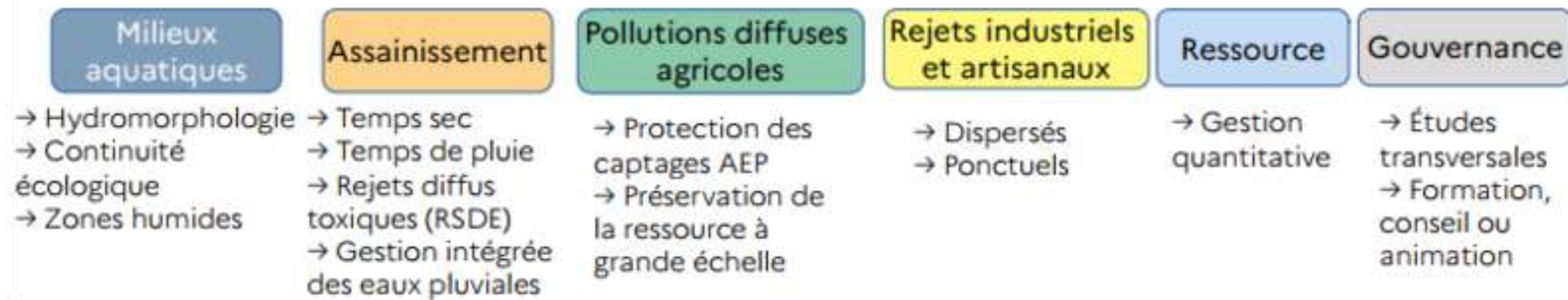
Thématique	Code OSMOSE	Libellé de la mesure	
Assainissement	ASS02 - TOX	Limitation des volumes ruisselés (temps de pluie) pour réduire les substances	1 541 861 €
	ASS02 - TP	Limitation des volumes ruisselés (temps de pluie) pour réduire les macropolluants	22 116 900 €
	ASS13 - AMEL	Amélioration de la collecte	345 933 €
	ASS13 - STEP	Création d'une nouvelle STEP (en remplacement d'une ancienne)	1 049 444 €
Industrie	IND0101	Etude ou schéma directeur visant la réduction des substances	10 000 €
Artisanat	GOU03	Animation visant la réduction des pollutions toxiques dispersées	38 160 €
	IND12	Réduction des substances émises par l'artisanat	345 560 €
Milieux aquatiques	MIA0203	Restauration d'ampleur des fonctionnalités d'un cours d'eau et ses annexes	2 282 610 €
Total général			27 730 468 €



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Actions PAOT Bisten



Domaine	Nbre actions	Exemple
Milieux aquatiques	3	Renaturation de la Bisten
Assainissement	15	Mise en conformité des réseaux
Agriculture	2	Pratiques pérennes Moselle
Industrie et artisanat	7	Réduction des substances (RSDE)
Ressource	8	Amélioration rendement réseaux distribution
Gouvernance	11	Animation SAGE BH

FOCUS

assainissement temps de pluie

Pression : Déversements en temps de pluie

- Réaliser une étude du réseau (étude diagnostic)
 - Mettre en place un plan d'action avec programme de travaux hiérarchisés (schéma directeur)
 - Réaliser les travaux du plan d'action
 - Objectifs conformité DERU et DCE

Conformité des systèmes d'assainissement évaluée chaque année

- Autosurveillance des déversoirs d'orages collectant une charge $\geq 2\ 000$ EH
 - Après 5 années de données (2024) → évaluation de la conformité en temps de pluie sur la base du critère choisi



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sources

- **PAOT :**

<https://www.moselle.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-et-Environnement/Mission-interservices-de-l-eau-et-de-la-nature-MISEN/PAOT-2022-2027-de-la-Moselle>

- **Fiches masse d'eau :**

<https://cdi.eau-rhin-meuse.fr/Record.htm?idlist=3&record=19347445124911656279>



Plan d'actions opérationnel territorialisé de la Moselle 2022 – 2027

en déclinaison du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Rhin-Meuse et du programme de mesures du district hydrographique Rhin



validé en MISEN Stratégique du 04 mai 2022

1 - RECAPITULATIF DES INFORMATIONS PRINCIPALES

TRICHAUSE 01511010

Catégorie	Statut	Type	Longueur (surface pour les plans d'eau)	Surface du bassin versant de riveuse d'eau
Rivière	UC1	TR12	30,76 km	133 08 km ²

Localisation de la masse d'eau

District : Rhin
Secteur de travail : Moselle-Nord
Département(s) : 57
Bassin(s) (Ministère(s)) : Bassin Rhodan

MISEN : les données cartographiques présentées ici ne permettent pas de localiser les communes.

Contexte de la masse d'eau

Type d'occupation du sol

Zones humides	10%
Espaces forestiers et semi-forestiers	48%
Surfaces en eau	2%
Territoires agricoles	31%
Territoires artificialisés	9%

MISEN : les données présentées ici ne sont pas disponibles pour les communes.

Etats des eaux et objectifs d'état, échéances et motifs de report de délai (SDAGE 2022-2027)

Etat	Etat actuel	Objectif	Echéance	Motifs de report de délai
Écologique	Mauvais	DSG	2027	ET
Chimique (hors nitrates)	Bon état	Bon état	2024	ET
Chimique	Mauvais	Bon état	2024	ET, TR

Paramètres de l'état chimique faisant l'objet d'un objectif mieux en 2027

Ammonium; Béta-Cyprine; Cadmium; Invertébrés; Macrophytes; Nitrates; Orthophosphates; Phosphore total; Zinc.

Paramètres de l'état chimique faisant l'objet d'un objectif moins strict en 2027

Paramètres de l'état chimique faisant l'objet d'un report de délai de l'atteinte du bon état

Normalisés par la directive 2013/39 : Mercure;

NEE mesurés par la directive 2013/39 : Benz(a)pyrène; Benz(b)fluoranthène; Benz(a)anthracène; Fluoranthène; Nickel;

Introduit par la directive 2013/39 : PFOS;

Coûts du programme de mesures	Assainissement	25 054 137 €	Coût total
	industrie	10 000 €	
	A-Habitat	885 700 €	
	Mieux équilibrer	2 280 433 €	27 730 460 €



Les contrats de territoire « Eau et Climat »

Par Corinne PELOUIN-HADRANE
Adjointe Directeur des Aides et de
l'Action Territoriale (AERM)



Le contrat de territoire « Eau et Climat », un outil privilégié pour réussir la transition écologique des territoires avec l'agence de l'eau

- L'agence de l'eau Rhin-Meuse mobilise **des moyens financiers** au service **d'actions portées par les acteurs locaux** pour agir sur les urgences écologiques et climatiques d'un territoire identifié à enjeux comme le territoire du bassin houiller
- Les partenaires bénéficient **d'une visibilité** sur plusieurs années (partenariat jusqu'à 4 ans) → **sérénité budgétaire**
- Des **actions pragmatiques** en lien avec les **compétences du (ou des) signataire(s)** → **accompagner le dynamisme** du territoire en faveur des habitants et du patrimoine naturel



Le contrat de territoire « Eau et Climat » avec qui ?

- Des collectivités prospectées par l'agence de l'eau en raison de leurs enjeux environnementaux identifiés dans le SDAGE, les PAOT ou le programme d'intervention de l'agence de l'eau pour s'assurer d'une approche globale des enjeux liés à l'eau et à la biodiversité
- Et donc sur des territoires prioritaires
- Deux axes d'actions incontournables pour l'agence de l'eau : **l'atténuation ou l'adaptation au changement climatique et la bonne gestion patrimoniale et durable des investissements liés à l'eau**



Le contrat de territoire « Eau et Climat » quelles actions ?

Enjeux assainissement

- Assainissement : actions du PAOT temps sec et temps de pluie : respect des conformités performances et collecte
- Action sur les toxiques : politique RSDE
- Réhabilitations des réseaux / élimination des ECP pour améliorer le fonctionnement des stations / enjeu connaissances et patrimoine

Enjeux industriels / artisanaux

- Conventions de rejet avec les acteurs économiques et artisans raccordés. Mise en place d'opérations collectives
- Inventaire des sites et sols pollués

Enjeux ressources en eau

- Besoins de connaissances / diagnostics
- Réduction des fuites, sectorisation du réseau
- Economies d'eau



Le contrat de territoire « Eau et Climat » quelles actions ?



Enjeux milieux naturels / cours d'eau

- Renaturation des cours d'eau
- Préservation /restauration des zones humides...

Enjeu biodiversité

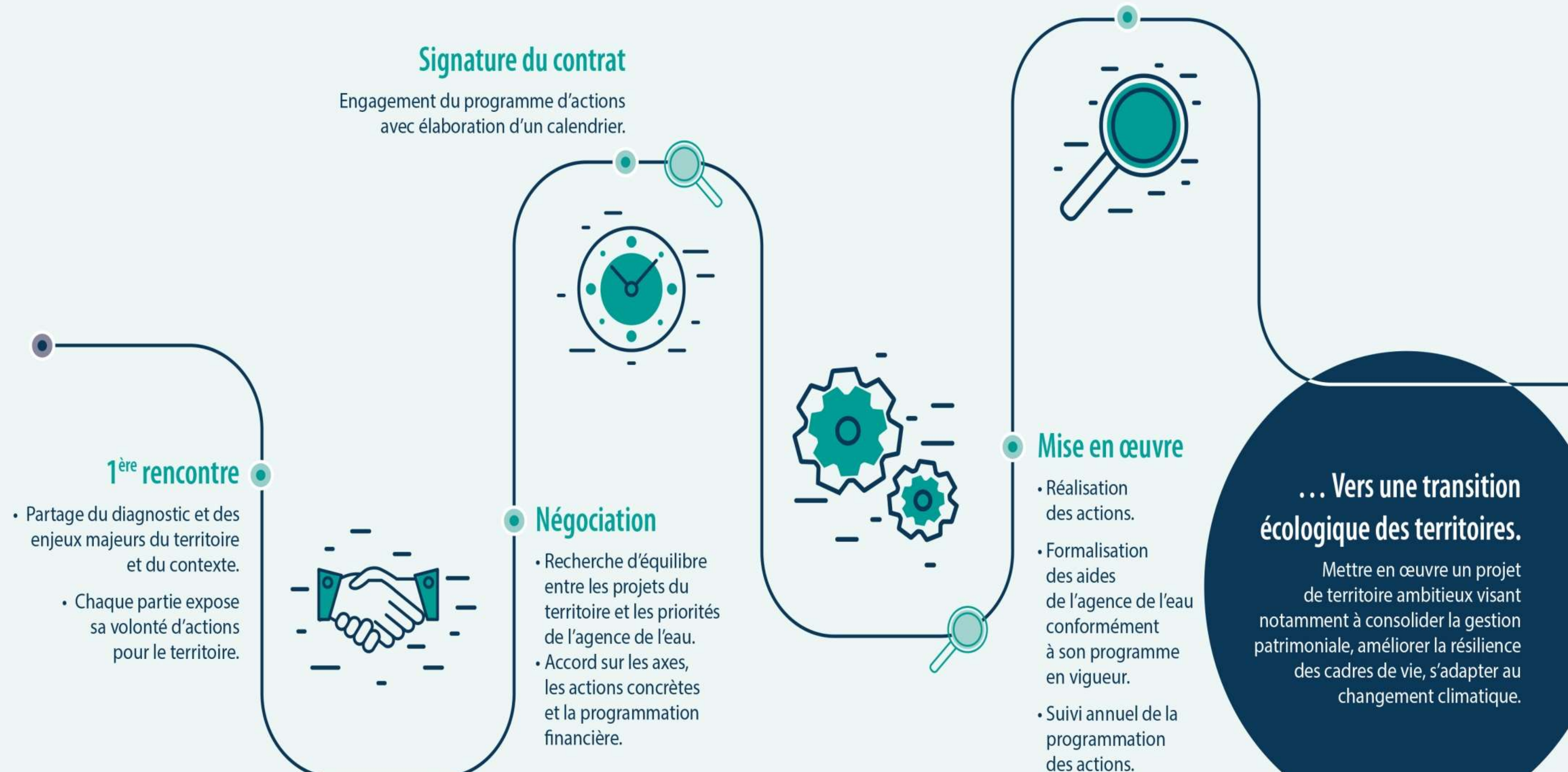
- Trame verte et bleue / déclinaison SRCE / SRADDET
- Nature en ville dans les projets d'aménagement urbain
- Requalification de friches

Enjeu d'adaptation au changement climatique

- Désimperméabilisation des zones urbanisées
- Sensibilisation des acteurs du territoire aux économies d'eau/travaux
- Sensibilisation de la population (volet communication)



Le contrat de territoire « Eau et Climat », les grandes étapes





Le contrat de territoire « Eau et Climat », les mots-clés



A terme, 80% des aides de l'agence de l'eau seront
inscrites dans des contrats de territoire